

Recrute un(e) Garde du littoral pour son service Espaces Naturels

Profil :

- Cadre d'emploi adjoints techniques, agents de maîtrise voir techniciens.
- Agent titulaire, inscrit sur liste d'aptitude ou à défaut contractuel.

Missions :

Sous la responsabilité de la responsable opérationnel des lagunes, le garde du littoral interviendra préférentiellement sur les sites de la partie Est du territoire de Sète agglopôle méditerranée : Grande Palude, Etang de Vic, Creux de Miège, et dans une moindre mesure Salins de Frontignan et Bois des Aresquiers.

1. GESTION OPERATIONNELLE ET ENTRETIEN DES SITES

Participe à la définition du programme annuel d'entretien et de suivi opérationnel des sites, assure la mise en œuvre et le reporting, contribue à la mise à jour des plans de gestion. Dans l'exécution en régie de petits travaux d'entretien, de débroussaillage, d'enlèvement des déchets, il peut s'appuyer ponctuellement sur une équipe d'agents de terrain.

- Met en œuvre les programmes de travaux (CCTP, mise en œuvre, contrôle, suivi de l'exécution des travaux)
- Prend en charge la gestion hydraulique des sites : Relève les niveaux d'eau et actionne les martellières en fonction des besoins et des usages définis aux plans de gestion, met à jour la base de données des suivis des niveaux.
- Définit et met en œuvre les travaux de restauration des ouvrages hydrauliques et des îlots de nidification.
- Entretien la signalétique d'information et de balisage, les ouvrages de mises en défense des milieux fragiles
- Maintien l'ouverture des milieux (débroussaillage, élagage, faucardage...)
- Signale les dégradations aux bâtiments et les traduit en interventions ou travaux de maintenance.
- Assure la gestion des stocks de matériaux nécessaires à l'entretien des sites et déclenche les demandes de commandes pour leur renouvellement.
- Garantit l'entretien et le stock de matériel.

2. SURVEILLANCE – POLICE DE LA NATURE

Assure la surveillance et fait respecter la réglementation des sites, exerce les fonctions d'officier de police judiciaire.

- Effectue des tournées régulières sur les sites.
- Informe, sensibilise les usagers et les associations d'usagers (chasse, pêche) aux contraintes des sites et fait appliquer les conventions d'usages et d'occupation.
- Exerce le pouvoir de police de la nature au titre de garde du littoral commissionné : constate les infractions, rédige les procès-verbaux, les transmet au Procureur de la République, participe aux opérations de police conjointes.
- Relaye l'information auprès des forces de l'ordre, régule les conflits et dysfonctionnements, contacte les polices municipales, gendarmeries, les autres gardes du littoral.

3. SUIVI SCIENTIFIQUE DU SITE

En collaboration avec le CENLR, participe aux suivis naturalistes et écologiques des sites - faune, flore, impacts des activités (pastoralisme, chasse, ...) – et au suivi de la fréquentation.

4. SUIVI ADMINISTRATIF

- Participe à la définition des programmes d'action annuels et des besoins budgétaires
- Rédige les bilans d'activités annuels
- Tient un carnet de bord journalier des évènements intervenus sur les sites
- Participe à la préparation des comités de gestion annuels des sites, à des réunions avec les partenaires.

5. ACCUEIL ET INFORMATION DU PUBLIC

- Accueille, informe et sensibilise le public à la protection des habitats, de la faune et de la flore.
- Ponctuellement, prend en charge des animations de découvertes de la nature auprès des scolaires, des visites guidées thématiques pour des publics adultes.
- Répond aux sollicitations et demandes des acteurs notamment lorsqu'elles ont trait à des manifestations à visées éducatives, culturelles ou sportives.

Profil

CONNAISSANCES (SAVOIR)

- Formation de niveau bac+2, idéalement BTS gestion et protection de la nature,
- Garde commissionné ou apte à le devenir (le dispositif de commissionnement est sous la responsabilité du Conservatoire du Littoral qui en assure le financement; il consiste en une formation de 3 semaines et est sanctionné par des épreuves écrites).
- Connaissances naturalistes (faune, flore, habitats) et fonctionnement des écosystèmes;
- Connaissance de la réglementation relative à la police de la nature et du littoral ;
- Connaissance du fonctionnement hydraulique d'une zone humide souhaitée;
- Connaissance de la réglementation hygiène et sécurité.

QUALITES - APTITUDES

- Passionné de nature et apte à transmettre sa passion,
- Excellentes qualités relationnelles (écoute, patience, diplomatie, pédagogie), il est l'ambassadeur du Conservatoire du Littoral et de Sète agglomération méditerranéenne auprès des visiteurs,
- Bonnes qualités rédactionnelles
- Maîtrise de soi, courtoisie et fermeté (interpellation des contrevenants),
- Autonome tout en ayant le sens du collectif,
- Sens de l'observation, force de proposition et réactif,
- Disponible (interventions possibles le week-end, tôt le matin et en soirée),
- Résistance physique (travail en extérieur).

AUTRES / INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS et titres restaurant.
- Permis B indispensable
- Service Espaces Naturels basé à Villeveyrac (34560)

CANDIDATURE

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + cv + dernier arrêté de situation administrative) sous la référence suivante « garde du littoral » avant le **05/03/2019** par mail à : recrutement@agglopole.fr ou par courrier à :

M. Le Président de Sète agglomération méditerranéenne
4, avenue d'Aigues – BP 600
34 110 Frontignan Cedex